



ANNÉE 2022

PORT DE PLAISANCE DE MUTRIKU

1. TARIF SERVICES GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

TARIF T-5. SERVICES AUX EMBARCATIONS DE PLAISANCE ET DE LOISIR.

Mètre carré (longueur maximale sur largeur maximale de l'embarcation et par jour)

PONTONS :	EUROS
AUTORISATION D'AMARRAGE POUR L'ANNÉE COMPLÈTE :	0,148242
HAUTE SAISON (plus de 30 jours - de mai à septembre)	0,25 3413
BASSE SAISON (plus de 30 jours – d'octobre à avril)	0,188823

EMBARCATIONS DE PASSAGE

TARIF T-5 POUR PASSAGE QUOTIDIEN

Embarcations jusqu'à 8 mètres de longueur

	EUROS
De juin à septembre _____	13,11
D'avril à mai _____	13,11
D'octobre à mars _____	13,11

Embarcations d'une longueur supérieure à 8 mètres et jusqu'à 10 mètres

De juin à septembre	21,55
D'avril à mai _____	17,19
D'octobre à mars	13,55

Embarcations d'une longueur supérieure à 10 mètres et jusqu'à 12 mètres

De juin à septembre	30,33
D'avril à mai _____	24,20
D'octobre à mars	19,07

Embarcations d'une longueur supérieure à 12 mètres et jusqu'à 14 mètres

De juin à septembre	39,55
D'avril à mai	31,56
D'octobre à mars	24,87

Embarcations d'une longueur supérieure à 14 mètres

De juin à septembre	56,77
D'avril à mai	45,30
D'octobre à mars	35,71

Accostages en ponton sans finger (euros/m2/jour)

De juin à septembre	0,7213
D'avril à mai	0,5386
D'octobre à mars	0,3554

TARIF T-8. FOURNITURES DE PRODUITS ET D'ÉNERGIE.

Présence d'un compteur

Eau (euros/m ³)	1,83
Énergie électrique (euros/kilowatt /heure) 0,40	

Il n'y a pas de compteur

Quotité consommation d'eau et d'énergie électrique (euros/m /jour)	0,017
--	-------

TARIF T-7. SERVICES DIVERS : STATIONNEMENT

<u>CARTE STATIONNEMENT</u>	67,26€/AN
<u>COPIE-CARTE ACCÈS STATIONNEMENT</u>	40,85 €
VÉHICULES UTILISATEURS D'AMARRAGE DE PASSAGE	5,29 E/JOUR

2. SERVICE DE CALE ET AUTRES

GRUE À FLÈCHE (hissage et mise à l'eau) AVEC AUTORISATION D'AMARRAGE DANS LES PORTS DU RESSORT DE LA CAPV	EUROS 32,2886
GRUE À FLÈCHE (hissage et mise à l'eau) SANS AUTORISATION D'AMARRAGE DANS LES PORTS DU RESSORT DE LA CAPV	59,8196

MANŒUVRE RAPIDE SANS APPUI ET MOINS DE 30 MINUTES 50%

SÉJOUR DANS L'AIRE DE CARÉNAGE

(Mètre carré de l'embarcation par jour)

EUROS

Bateaux avec autorisation d'amarrage dans les ports du ressort de la CAPV, jour de hissage et suivant gratuits

JUSQU'À 15 JOURS 0,2044

PLUS DE 15 JOURS 0,3408

PLUS DE 2 MOIS 0,2044

LOCATION D'HYDRONETTOYEUR PORTABLE (1 HEURE) 14,2484

LOCATION D'HYDRONETTOYEUR (PIÈCE) 12 MIN. 2,7933

EAU ET ÉLECTRICITÉ DANS L'AIRE DE CARÉNAGE (par jour) 11,67

MAIN D'ŒUVRE (écopages d'embarcations, etc.) (par heure) 32,5912

EUROS

LOCATION DU JEU DE BERS (par jour)

PETITS 1,3643
MOYENS 2,5118

LOCATION DE BOOSTER (par service) 2,8897

UTILISATION KIT ANTIPOLLUTION (par kit utilisé dans le sinistre) 100

FOURNITURE DE CARBURANT : TARIFS ÉTABLIS PAR LA DIRECTION

COPIE CARTE D'ACCÈS AUX INSTALLATIONS PORTUAIRES 23,2794

Pour détérioration ou défaillance

CARTE DE PROXIMITÉ 5,0330

FOBS DE PROXIMITÉ (PORTE-CLÉS) 9,7673

N.B. :

Les prix sont hors TVA (21%).

